



GROUPE HOSPITALIER ALBERT CHENEVIER - HENRI MONDOR

HEPATOGASTROENTEROLOGIE UNITE FONCTIONNELLE D'HEPATOLOGIE

Chef de service
Professeur Jean-Charles DELCHIER
Secrétariat : Christel ROSSI
Tel : 01 49 81 23 51

Responsable
Professeur Ariane MALLAT
Secrétariat : Christine CORREIA
Tél : 01 49 81 23 67
Fax : 01 49 81 23 52

Professeur Christophe DUVOUX Secrétariat : Edwige PINHO Tél : 01 49 81 23 53

Professeur Jean-Philippe MAVIER Secrétariat : Christine CORREIA Tél : 01 49 81 23 67

Professeur Christophe HEZODE

Praticien Hospitalier Secrétariat : Marie BIDARRA Tél : 01 49 81 23 25

Dr Monika HURTOVA

Praticien Hospitalier Secrétariat : Edwige PINHO Tél : 01 49 81 23 53

Dr Charlotte COSTENTIN

Praticien Hospitalier Secrétariat : Christine CORREIA Tél : 01 49 81 23 67

Dr Catherine DOUVIN

Praticien Hospitalier Secrétariat : Christine CORREIA Tél : 01 49 81 23 67

Dr Thomas DECAENS

Praticien Hospitalier Secrétariat : Christine CORREIA Tél : 01 49 81 23 67

Dr Anne VARAUT

Praticien Attaché Secrétariat : Marie BIDARRA Tél : 01 49 81 23 25

Cadre supérieur **Annie PHILOREAU** Téléphone : 01 49 81 27 30

Cadres de Santé **Frédérique HAMON** Téléphone : 01 49 81 43 59 **Sandrine DELAPLACE** Téléphone : 01 49 81 23 58

<u>LETTRE D'INFORMATION SUR LE DEROULEMENT</u> D'UNE PONCTION BIOPSIE HEPATIQUE PAR VOIE TRANS-JUGULAIRE

Madame, Monsieur,

Vous aller avoir une ponction biopsie hépatique (PBH) par voie trans-jugulaire prescrite par votre médecin.

Cet examen vous a été proposé du fait de l'existence, dans votre cas, de troubles de la coagulation et afin de diminuer au maximum les risques de complications hémorragiques. En effet, une ponction biopsie hépatique par voie trans-pariétale (c'est-à-dire pratiquée sur votre côté droit) directement à travers la peau peut chez vous être dangereuse car elle peut entrainer une hémorragie. Par vois transveineuse, si une hémorragie survenait, elle se ferait dans la veine et serait sans conséquence.

Cet examen nécessite une hospitalisation de jour, vous devez donc vous présenter à 7h30 à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer) au bureau des admissions au rez-dechaussée haut. A votre arrivée en hôpital de jour au 13 ° étage, une perfusion vous sera posée par une infirmière.

L'examen se pratique au niveau E1dans le service d'imagerie médicale. Vous serez allongé(e) sur une table d'examen et votre visage sera recouvert d'un champ stérile. Vous serez insensibilisé en respirant, par l'intermédiaire, d'un matériel à usage unique, un mélange de gaz et d'oxygène (Kalinox). Une anesthésie locale au niveau de la partie droite du cou sera faite puis un cathéter sera mis sous échographie dans votre veine jugulaire. En fonction des difficultés de la pose du cathéter, il peut exister au niveau du cou un hématome qui peut durer 3 à 4 jours et avoir pour conséquence une douleur et une gêne à ce niveau. Sous contrôle radio, le médecin dirigera le cathéter dans la veine hépatique. La biopsie hépatique sera faite à l'extrémité de la veine hépatique grâce à une aiguille introduite dans le cathéter. Au cours de l'examen, peuvent survenir des troubles du rythme avec une accélération du cœur qui n'ont aucune conséquence puisqu'ils sont de courte durée et qu'il existe une surveillance cardiaque permanente au cours de l'examen.

Une fois l'anesthésie pratiquée, cet examen est quasiment indolore. Vous pourrez cependant ressentir sur le côté droit, au moment où le cathéter entre la veine hépatique, une douleur modérée et fugace. Un hématome intrahépatique peut survenir mais rarement (moins de1 % des cas). Cet hématome régresse spontanément dans la majorité des cas; d'autres types d'hémorragie (intraabdominale par exemple) sont encore plus rares.

L'examen dure environ 1/2 heure ; il est assez désagréable en raison de se relative longueur, de l'absence de confort de la table d'examen et du champ stérile qui vous recouvre le visage.

Une surveillance régulière du pouls et de la tension sera faite après l'examen. Vous resterez allongé(e) dans votre lit pendant 6 heures.

Vous pourrez dès le lendemain avoir une activité normale. Cependant, il est déconseillé de pratiquer une activité sportive le lendemain de la biopsie.

N'oubliez pas de demander des renseignements complémentaires à votre médecin si vous avez des questions concernant cet examen.

En cas de douleurs survenant après votre sortie, vous pouvez contacter le service 01 49 81 23 66 en semaine où le cadre infirmier 01 49 81 43 59 où les urgences, après 19 heures 01 49 81 44 23.

Mise à jour du 17-07-13.